Watermael-Boitsfort

RECYPARK

Du 14.05 au 16.05



La commune de Watermael-Boitsfort et Bruxelles-Propreté s'associent pour vous offrir **un service de proximité dédié** à la collecte des objets que vous n'utilisez plus.

Ensemble, nous pouvons ainsi valoriser leur potentiel, préserver l'environnement et garantir la propreté dans l'espace public.











Où et quand?

Du mercredi 14 au vendredi 16 mai

place A. Payfa-Fosseprez

De 9h00 à 17h30

Pour que vous soyez accueillis dans les meilleures conditions, nous vous demandons de vous présenter jusqu'à 17h15 maximum.

Modalités pratiques

- Assurez-vous d'avoir votre carte d'identité avec vous.
- Triez préalablement vos déchets par catégorie.

Attention

- Volume maximum accepté: 3 m³
 - ✓ l'accès sera refusé aux véhicules chargés de plus de 3 m³
- Déchets chimiques :
 - ✓ Maximum 301 pour les produits couvrants
 - ✓ Maximum 5I pour les autres produits chimiques
- Le personnel peut refuser les déchets non conformes ou présentant un danger.



la bonne astuce



3

déchets acceptés

- **mobilier** (armoires démontées, tables, fauteuils, miroirs, parasols...)
- **petits appareils électroménagers et multimédia** (GSM, chargeurs, lampes de poche, calculatrices, réveil ...)
- outillage (tondeuses et tournevis électriques, foreuses...)
- plastiques durs (jouets, seaux...)
- petits déchets chimiques ménagers (peintures, huiles de friture, piles et batteries...) - voir page 2
- frigolite blanche et propre (non-alimentaire)
- verre plat
- · lampes économiques, lampes LED, lampes fluorescentes (néons...)

déchets refusés 🗙

- déchets résiduels (sacs blancs), déchets alimentaires (sacs orange),
 papiers-cartons (sacs jaunes), emballages PMC (sacs bleus) et déchets
 de jardin (sacs verts), bouteilles, bocaux et flacons en verre (bulles à verre)
- gros appareils électroménagers (machine à laver, four, réfrigérateur, ...)
- · solvants, acides, bases, mercure, seringues
- déchets de construction (plâtre, briques, fenêtres, portes, poutres, éviers, roofing, planches...)
- · terre, sable, charbon et suie
- bonbonnes, bouteilles et cartouches de gaz
- produits de laboratoire et substances radioactives
- pièces automobiles et carburant
- pneus de toute nature
- déchets d'origine professionnelle (producteurs de déchets autres que ménagers)
- amiante (plaques, bacs de plantes, ...)

2

Les Recypark restent à votre disposition. D'autres catégories de déchets y sont aussi acceptées.

(par exemple les déchets de construction)

Plus d'infos et heures d'ouverture sur

www.bruxelles-proprete.be ou via le 0800/98181

Vos Recypark permanents

Recypark Demets

Quai Fernand Demets 22 - 1070 Anderlecht

Recypark Humanité

Boulevard de l'Humanité 350 - 1190 Forest

Recypark Sud

Boulevard de la Deuxième Armée Britannique 676 - 1190 Forest

Recypark Auderghem

(uniquement accessible aux habitants de Auderghem, Etterbeek, Ixelles et Watermael-Boisfort)
Chaussée de Wavre 1860 - 1160 Auderghem

Recypark Buda

Avenue Antoon Van Oss 6 - 1120 Neder-Over-Heembeek

Ne pas jeter sur la voie publique – E. R. : F. Fontaine, avenue de Broqueville 12, 1150 Bruxelles – 2025

Plus vous triez, mieux nous recyclons